

DÉLIBÉRATION n° 2025-12-13-2

Le conseil d'administration, en sa séance du 13/12/2025,
sous la présidence de M. Walter Bruyère-Ostells (doyen d'âge),

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2025 du Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités nommant deux personnalités extérieures au conseil d'administration de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu la candidature de Monsieur Jean-Philippe Thiellay ;

DÉCIDE :

OBJET : Election d'une personnalité extérieure à la présidence
du Conseil d'administration

Jean-Philippe THIELLAY est élu président du Conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

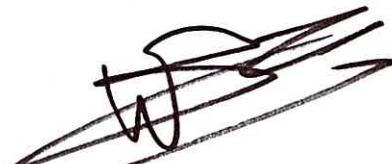
Présents et représentés : 30

Majorité des présents et représentés : 15

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 20 voix POUR, 1 voix CONTRE et 9 abstentions.

Fait à Aix-en-Provence, le 13/12/2025

Walter Bruyère-Ostells
Professeur des Universités



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : **16/12/2025**